



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-381**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 9 juillet 2024, le « *Règlement numéro 2024-381 modifiant le Règlement de lotissement numéro 2002-91 afin de modifier les exceptions relatives au respect des dispositions réglementaires portant sur les dimensions des lots* ».

Ce règlement modifie le *Règlement de lotissement numéro 2002-91 de la Municipalité d'Upton* afin de modifier la liste des cas d'exception au respect des dispositions réglementaires portant sur les dimensions des lots.

Le 16 août 2024, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 22^e jour d'août 2024

Lyne Rivard,
Directrice générale
et greffière-trésorière